



MAULDE INFO N° 48 – JANVIER 2007

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

A l'aube de cette nouvelle année, permettez moi tout d'abord de vous présenter, en mon nom et en celui de mes collègues du Conseil Municipal, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux. Que 2007 soit pour vous et tous ceux qui vous sont chers, une année qui répond à tous vos désirs.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre petit village pour s'y installer, j'espère qu'ils ne seront pas déçus et qu'ils se plairont à Maulde.

Petit village certes, mais qui s'agrandit, le dernier recensement de février révèle 956 habitants contre 892 en 1999.

Une année qui en chasse une autre, c'est le temps qu'on mesure et qui rythme notre vie avec ses bons et mauvais moments. Ce temps qui dévore tout et dont nous manquons tous pour réaliser nos projets.

Pour Maulde, 2007 verra sûrement débiter les travaux de voirie de trottoirs tant attendus de la rue de chorette, la maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet AGECEI de Maubeuge selon la procédure réglementaire. Les dossiers de demandes de subventions vont être lancés début janvier. Elles seront les bienvenues, vu l'importance des travaux.

Vous comprendrez que les autres projets devront attendre un peu, il y en a encore pas mal à réaliser, la rue de Choques, la Ruelle l'Oiseau, le Petit Chemin de Lecelles, la rue du Marais auraient elles aussi besoin d'un bon relookage.

Le curage des fossés qui tarde un peu est aussi au programme, en particulier la Seuw. Mais il est difficile de se mettre d'accord avec nos amis Belges, j'espère qu'il ne faudra pas attendre qu'il y ai des inondations pour remédier à cet état. Au niveau des écoles, la toiture du couloir de l'école primaire est maintenant refaite.

Nous aurions aimé envisager un agrandissement des locaux ou l'aménagement d'une salle afin d'accueillir la classe pupître que nous propose la CAPH. Les bâtiments disponibles étant tellement rares dans notre petite commune.

Nos enfants ont maintenant la possibilité de fréquenter la garderie ou l'étude pour les élèves de CMI et CM2. La bibliothèque fonctionne tous les jours pour les scolaires et je le rappelle aussi pour le public Mauldois, avec un grand choix de livres, souvent renouvelé par le Conseil Général, par le passage répété du bibliobus. Catherine se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller. Notre centre aéré dirigé d'une main de maître par Marjorie et son équipe qui fonctionne très bien en juillet est maintenant étendu aux vacances de février et d'avril.

Nous avons aussi la chance d'avoir dans notre commune des associations très dynamiques qui ne ménagent pas leurs efforts pour animer la vie locale aussi bien sociale, culturelle que sportive. Ceci grâce à la participation de la CAPH,

pour le basket et autres sports, et aussi bien sûr le comité des fêtes, Mauld'joie et Festy Maulde, le Comité Sports et Loisirs, le Club Canin, l'Amicale Laïque, sans oublier le club du 3^{ème} âge et pour les amateurs de pétanque une nouvelle association qui s'est créée cette année, Fanny sans Frontière. Tout ceci animé par des personnes toujours soucieuses du travail bien fait. Le bénévolat étant devenu une denrée rare de nos jours.

Bien sûr toutes ces réalisations ne seraient pas possible sans la collaboration de toutes les personnes qui m'entourent.

Aussi je ne manquerai pas de les remercier, tous mes collègues du Conseil Municipal qui donnent de leur temps selon leurs disponibilités et leurs compétences.

Le personnel de secrétariat, du service d'entretien et technique qui nous donne entière satisfaction, grâce à des personnes compétentes et sur qui nous pouvons toujours compter.

Les membres du CCAS, l'équipe enseignante du groupe Marcel Dhot, sans oublier tous les autres partenaires de la commune.

Les chefs de Gendarmerie de Mortagne du Nord et de Saint Amand les Eaux, Monsieur l'Abbé Le Minez qui nous prête l'église pour le concert d'automne, les techniciens et conducteurs de travaux de la DDE de Saint Amand et de Valenciennes, les cadres et les Sapeurs Pompiers du SDIS.

Les Présidents et membres de toutes les associations Mauldoises, que toutes et tous soient félicités pour l'excellent travail réalisé au cours de l'année 2006 au service de la population de nos enfant, nos jeunes et nos aînés.

Avant de terminer mon propos, j'aurais une pensée toute particulière pour toutes les personnes qui dans le monde subissent le chômage, les guerres en (Irak et au Liban) et pour toutes celles et ceux privés de Liberté !

En espérant que l'année 2007 sera un peu plus raisonnable.

A toutes et tous je souhaite une Bonne Année !

Le Maire Mme Evelyne GUISLAIN

En page de couverture :

« Le fort de Maulde » Extrait du livre Le Pays de Pévèle aux Editions PUNCH

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

BIBLIOTHEQUE :

Nous vous rappelons que la bibliothèque municipale est ouverte à tous, gratuitement.

Heures d'ouvertures :

Lundi de 17 h 30 à 18 h 30

Mardi 17 h 30 à 19 h 30

Jeudi 16 h 30 à 17 h 30

Vendredi 17 h 30 à 18 h 30

Samedi 14 h à 15 h

Les livres sont renouvelés régulièrement, avec le passage du bibliobus.

NOCES D'OR :

Vous avez cette année 50 ou 60 ans de mariage ! Vous pouvez être reçu « Officiellement » en Mairie pour cela vous téléphonez au 03.27.26.85.04 pour le signaler.

CHIENS ERRANTS :

La divagation des chiens est interdite, votre animal risque d'être emmené par la fourrière ou de créer un accident, votre responsabilité serait alors engagée.

Nous rappelons également que vous devez déclarer en Mairie, votre chien s'il est classé dangereux (ceux classés 1 et 2^{ème} catégorie). Vous devez également nous signaler tout changement (Ex : lors du décès de l'animal ou en cas de changement de propriétaire).

PROPRETE ET BON VOISINAGE :

Pour la propreté de la route, nous vous invitons à nettoyer votre caniveau et les grilles, en cas de forte pluie l'eau s'écoulera avec plus de facilité, pour les bonnes relations avec votre voisinage pensez également à élaguer vos arbres qui ne doivent pas dépasser 2 m s'ils sont plantés à moins de 2 m de votre limite. Vous avez également l'**obligation** de couper les mauvaises herbes (les chardons sont interdits).

PASSEPORTS :

Prévoyez vos déplacements, le délais d'obtention pour les passeports est d'environ 5 à 6 semaines.

Documents demandés : personnes majeures

- 2 photos (Chez un photographe car la photo doit être aux normes pour les passeports).
- l'original de votre acte de naissance daté de moins de 3 mois
- carte d'identité en cours de validité
- Attestation de domicile (Facture EDF, Téléphone, Eau)
- Timbre fiscal à 60 €

L'inscription des enfants sur le passeport des parents n'est plus autorisée. Les enfants doivent maintenant posséder leur passeport personnel.

Documents demandés :

- 2 photos
- l'original de l'acte de naissance de l'enfant
- l'original de l'acte de naissance des parents
- Attestation de domicile
- Timbre fiscal à 30 €
- Carte d'identité.

CARTE D'IDENTITE

- 2 photos (chez un photographe)
- L'original de l'acte de naissance
- en cas de perte ou de vol (l'attestation de perte ou de vol)
- pour le renouvellement de votre carte sécurisée, joindre la photocopie de l'ancienne carte

INFO DECHETERIE

A partir du lundi 5 mars 2007 les déchèteries seront ouvertes comme suit :

Horaires d'été

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h -

Les vendredi et samedi de 9 h à 19 h

Le dimanche de 9 h à 12 h

Horaires d'hiver (valable de novembre à février)

du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

le dimanche de 9 h à 12 h

ETAT CIVIL 2006

NAISSANCES

PARMENTIER Arthur né le 26 janvier 2006
VINCENT Lucas né le 14 février 2006
BORGES Gloria née le 6 avril 2006
LEROY Honorine née le 29 avril 2006
DESCARPENTRIES Juliette née le 13 mai 2006
COUTEAU Loriane née le 7 juin 2006
VASSEUR Clara née le 2 juillet 2006
MARLIERE Lucie née le 28 août 2006
DUBOIS Margo née le 16 septembre 2006

MARIAGES

8 avril 2006 PAULARD Bernard et Catherine RENARD
6 mai 2006 SASSUS-BOURDA Alain et MERTENS Yvonne
13 mai 2006 CHARPENTIER Vincent et LECOCQ Marie-Françoise
20 mai 2006 BLAIRON Philippe et VANDEMAELE Sylvie
2 juin 2006 LESAGE Christophe et RUCKBUSCH Sabine
10 juin 2006 LEBRUN Sébastien et KAYSER Marjorie
1 juillet 2006 GOLLINSKY Yannick et GOUBET Marie Agnès
28 juillet 2006 HESPEL André et SZCZESNIAK Martine

DECES

3 janvier 2006 PIQUE Jeanne Marie Née MENNEVEUX
12 août 2006 THIEBAUT Lucienne Née LEMOINE
21 octobre 2006 SIBILE Andrée
28 octobre 2006 VASTESAEGER Lucien
7 décembre 2006 GOREZ André

• Pour vivre en sécurité • mon habitation doit respirer



Les appareils au fuel, au gaz, au bois, ou au charbon fonctionnent mal lorsqu'ils manquent d'air ou lorsque les produits de combustion sont mal évacués. Dans ces conditions, ils peuvent produire un gaz : **le monoxyde de carbone.**

Ce gaz toxique ne se sent pas et ne se voit pas, ce qui le rend particulièrement dangereux. Il peut entraîner la mort par intoxication, c'est-à-dire par empoisonnement.

• Quelques signes d'intoxication au monoxyde de carbone :

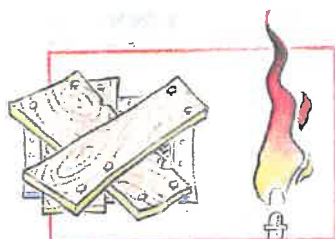
- Le fait de respirer ce gaz entraîne des maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, grandes fatigues, perte de conscience, paralysie. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, pensez au monoxyde de carbone.

• Que faire en cas d'intoxication ?

- Aérer les pièces ;
- appeler immédiatement les services d'urgence : sapeurs-pompiers (☎ 18) SAMU (☎ 15) ;
- et bien-sûr, faire contrôler l'installation.

Pour vivre en sécurité, suivez ces conseils pratiques

Évitez ceux-ci



Vous arrive-t-il
de boucher
les grilles d'aération ?



Faites-vous ramoner
chaque année
les conduits
d'évacuation ?

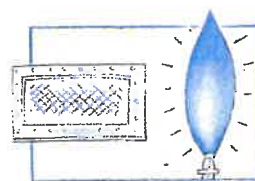


Vous arrive-t-il
de bricoler vous-même
votre cuisinière,
votre chauffe-eau
ou votre chaudière ?



Laissez-vous
fonctionner le moteur
de votre voiture
ou de votre deux roues
dans un garage fermé ?

Choisissez ceux-là



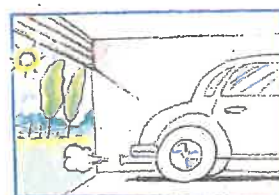
Ne bouchez jamais
vos grilles d'aération,
laissez l'air
circuler chez vous.



Faites ramoner chaque
année vos conduits
d'évacuation
des gaz brûlés.



Ne bricolez pas
vos appareils, faites-les
entretenir chaque année
par un professionnel.



Ne laissez jamais
un moteur à explosion
tourner dans un lieu
sans ventilation.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2006

M. MARTHE Didier classé hors catégorie

CATEGORIE « MAISON AVEC JARDINET FLEURI »

1^{er} Prix : M. BEAURY Christophe

2^{ème} M. KRAS Henrik

3^{ème} M. DELTOMBE Patric

4^{ème} M.DUCHATEAU Fernand – M.BOONE Dominique – Mme FLAMENT Denise –
Mme BLAIRON Eliane

CATEGORIE « FACADES FLEURIES »

1^{er} Prix M.DHONDT Michel

2^{ème} Mme PASSION Nadine

3^{ème} M.FINET Florian

4^{ème} M.VERRIEST Alain – Mme CAMBERLIN Marie – Mme DUCHATEAU Nathalie –
M.DEMAN Patrick M. JESUPRET Michel – Melle LAUG Catherine.

CATEGORIE FERME FLEURIE

1^{er} Prix Mme DUSART Christiane

CATEGORIE CADRE VERDOYANT

1^{er} Prix M. GRIFFA Alain

2^{ème} Mme SIMON Yvette et M. BEAUMONT Jean Luc

3^{ème} Mme MALACHER Ludivine

4^{ème} Mme LEDRU – Mme BOUCHEZ Nicole – Mme CHARPENTIER Maire Françoise
M.LOHEZ Jean-Claude – Mme GERALDES Annie – M. TERRASIER Eric

COMMERCE :

1^{er} Prix Mme DUJARDIN Jeannine

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES

Prix spécial à Monsieur MARTHE Didier

Catégories des façades illuminées :

- 1^{er} prix DHONDT Michel
- 2^{ème} prix DUCHATEAU Eric
BEAURY André, BISIAUX Dany, VENIAT Thomas, BOUCHEZ Daniel,
DENIS Alexandre, CROMBEZ Claude, COPIN Christelle, BERNARD
Etienne.

Catégorie des jardins illuminés :

- 1^{er} prix : BEAURY Christophe
- 2^{ème} prix : FINET Florian
DUQUENNE Philippe, GRIFFA Alain, DUCHATEAU Fernand,
PASSION Philippe, COURTECUISSÉ Alain, BEAUMONT Jean-Luc,
PAVAUT Jean Pierre, CHARPENTIER Marie Françoise, BOONAERT
Christian.

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 27 Juillet 2006

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, Mrs DHONDT Michel, BOUCHEZ Daniel, BEAURY André, Mme COPIN Christelle, M. GABEZ André, M.DUEE Didier, M. LOHEZ Jean-Claude, M. LEGROS Jean, Mme DROISSART Marie-Paule, Mme VASTESAEGER Monique, M. JOSEPH Joël.

Absents excusés : M. DUSART Guy, M. BEAUMONT Géric.

Absente : Mme SIMON Caroline

Délibérations : Mme le Maire rappelle au Conseil qu'il lui revient de fixer le tarif des repas à la cantine scolaire compte tenu de l'augmentation autorisée et de celle du traiteur.

Le tarif actuel étant de 3€ le conseil décide de le fixer à 3.05 € ce qui fait une augmentation de 1.8 %.

Mme le Maire informe le Conseil que le contrat CEC de Mme LECOCQ Catherine se termine le 9 septembre et qu'il est nécessaire de créer un poste d'agent d'entretien pour les écoles, la cantine, les salles et la bibliothèque. Après discussion et étude des emplois du temps le Conseil donne son accord pour la création d'un poste d'agent d'entretien de 30 h/semaine.

Mme le Maire fait part de la proposition d'adhésion au SIAN des communes de Becquigny, Claey et Thienet, Berneville pour la compétence I, Bourlon, Nancion le Viheux pour les compétences I et II, Gonzeaucourt et Sternwerck pour les compétences I, II et III. Le Conseil donne son accord.

Mme le maire fait part au Conseil de la proposition d'adhésion au SIDEN France des communes de Becquigny, Chavigny, Bourlon, Dary, Epinoy, Febvin-Palvart, Recourt, le Conseil donne son accord.

Mme le Maire donne lecture de la nouvelle convention proposée par le Conseil Général pour le fonctionnement de la bibliothèque, compte tenu des nouvelles données concernant les subventions. Le Conseil autorise Mme le Maire à signer la nouvelle convention.

Mme le Maire informe le Conseil de la mise en place d'un postes de référent général de parcours par le Conseil Général, pour le suivi du public Rmiste pour lequel il est demandé l'appui de la commune pour obtenir un poste avec les communes limitrophes. La participation demandée est la fourniture d'un local et d'une ligne téléphonique pour les permanences. Le Conseil donne son accord pour solliciter un tel poste pour le secteur de Maulde.

Questions diverses : Mme le Maire demande l'avis du Conseil concernant l'utilisation possible des amendes de police pour la sécurité. Le Conseil propose d'étudier la possibilité d'un plateau surélevé devant l'école pour limiter la vitesse et de prévoir le coût pour 2007.

Concernant le stationnement rue Basse Fosse certains utilisateurs de cette rue demandent la possibilité de l'interdire ou de mettre la rue en sens unique. Le Conseil propose de sensibiliser d'abord les riverains sous peine d'intervention de la gendarmerie sur arrêté municipal.

Prévoir un avis à distribuer aux riverains pour limiter le stationnement à un côté quand il n'y a pas de possibilité ailleurs.

Les habitants du Jardins de la Trinquette demandent s'il est possible de prévoir un portillon au bout de la voie pour accéder à la carrière avec les enfants pour éviter de longer la petite rue où beaucoup de passages de camions. Le Conseil rappelle qu'il n'y a toujours pas eu de réception de travaux et que la voie n'appartient pas à la commune et refuse de faire une ouverture sur la carrière où il y a des passages de bêtes et d'engins agricoles dangereux. Par contre le Conseil fait remarquer que des véhicules se garent sur la piste cyclable le long de la petite rue et propose une courrier pour éviter ce stationnement.

PLU : Mme le Maire propose au Conseil la révision de l'Art U7 du PLU qui limite la construction en limite à une bande de 20 m de profondeur. Le Conseil demande l'avis de la DDE et le coût à prévoir.

REUNION DU 15 Septembre 2006

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, Mme SIMON Caroline, Mrs DHONDT Michel, JOSEPH Joël, BOUCHEZ Daniel, BEAURY André, Mme VASTESAEGER Monique, M. GABEZ André, M. DUEE Didier, Mme DROISSART Marie-Paule, M. DUSART Guy.
Absents excusés : M. LEGROS Jean (Procuration à Mme GUISLAIN) BEAUMONT Géric, COPIN Christelle, LOHEZ Jean-Claude.

Délibérations : Mme le Maire donne lecture du projet de convention avec la Commune de Lecelles pour les travaux d'aménagement de la rue de chorette et demande l'accord du Conseil pour signer cette convention. Le Conseil donne son accord et autorise la Maire à signer la convention.

Les membres du CAO seront Mme GUISLAIN et M. DHONDT Suppléant.

Mme le Maire propose au Conseil la reconduction de la convention avec le Centre de Gestion pour la médecine professionnelle et préventive. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention.

Mme le Maire fait part de la création d'un club cycliste UFOLEP « New Team » qui demande une subvention pour l'achat d'équipements. Le Conseil après discussion accorde une subvention de 150 € comme pour les autres associations de la commune. (à 10 voix pour et 1 abstention de M. GABEZ président de ce club)

Le Conseil propose d'étudier la possibilité d'installer le tout à l'égout à la salle des fêtes pour éviter les odeurs. M. Duée signale que pour les salles il faut voir avec le SIAN pour une convention car « gros projets ».

Point sur les travaux :

- Toiture de l'école primaire terminée – travail satisfaisant,
- Pour les pare ballons et les châssis mairie, devis reçus : prévoir demandes de subventions.
- Carrière sentier de la Trinquette à prévoir dans subvention en même temps que la rue de chorette.
- Réception des travaux jardins de la trinquette reportée car il reste des travaux à terminer.
- M. DESMONS André demande la possibilité de faire passer ses vaches sur les terrains communaux, derrière chez lui pour éviter de passer par la rue du Marais. Le Conseil demande de voir d'abord sur le terrain et éventuellement de faire une autorisation avec un plan précis.
- Mme SIMON Caroline remet sa lettre de démission du Conseil Municipal à Mme le Maire qui en donne lecture.

REUNION DU 26 octobre 2006

Présents : Mme GUISLAIN Evelyne, Mrs DHONDT Michel, JOSEPH Joël, BOUCHEZ Daniel, BEAURY André, BEAUMONT Géric, Mme COPIN Christelle, Mrs GABEZ André, DUEE Didier, Mme DROISSART Marie Paule, Mrs. LEGROS Jean, DUSART Guy, LOHEZ Jean-Claude.

Absente excusée : Mme VASTESAEGER Monique

Délibérations : Mme le Maire demande au Conseil son autorisation pour ajouter à l'ordre du jour une délibération l'autorisant à signer les contrats de procédure adaptée <à 210000€.

Le conseil donne son accord pour que soit mise à l'ordre du jour cette délibération.

Mme le Maire propose au Conseil d'affecter le résultat de l'exercice 2005 comme suit :

Résultat à affecter 127 092.84 € au compte 110.

Le Conseil donne son accord.

Mme le Maire présente le budget supplémentaire 2006 préparé par la commission de finance.

Après délibération le Conseil vote le budget supplémentaire à l'unanimité. (14 voix).

COMMUNIQUÉ

L'Association pour la Télé-Alarme du Nord est un des maillons essentiels du maintien à domicile qui permet aux personnes âgées et/ou handicapées de rester chez elles et dans leur environnement le plus longtemps possible.

Créée depuis 1986, l'Association a eu l'occasion de mettre à l'honneur en début d'année 2006 son 10 000^{ème} abonné.

En cas de problème, quelle que soit l'heure, il vous suffit d'utiliser votre pendentif ou votre bracelet pour entrer en communication avec une voix familière. Cette voix, c'est celle de votre interlocuteur de la Télé-Alarme. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour vous venir en aide, vous parler un instant, vous accompagner dans votre quotidien.

Si vous étiez dans l'impossibilité de converser avec l'opérateur, il se mettra alors directement en rapport avec les personnes ou organismes qui figurent dans votre dossier et qui sont à contacter en cas de besoin (voisin, famille, médecin, service d'urgence...). Dans tous les cas, il ne considérera sa mission terminée qu'une fois votre problème résolu.

Pour bénéficier de ce service, je vous invite à vous rapprocher des services de la mairie ou du Centre Communal d'Action Sociale afin de pouvoir compléter une demande de raccordement.

Sous un délai de 1 à 2 semaines, un technicien viendra chez vous vous installer le matériel gratuitement et vous fournir toutes les explications nécessaires au bon fonctionnement. Ce matériel vous est loué 15,85 € TTC mensuellement.

Le directeur et tout le personnel de l'Association se tiennent à votre disposition pour tout renseignement au 0 800 541 641.

Ce service a été mis en place par le Conseil Général du Nord en accord avec votre commune pour vous apporter au quotidien plus de sécurité et plus de sérénité.

La Télé-Alarme pour vivre mieux chez soi, jour et nuit, 7 jours sur 7

LE MOT DES ASSOCIATIONS

DISCOURS DES ANCIENS COMBATTANTS DU 11 NOVEMBRE

Aujourd'hui 11 novembre 2006, nous célébrons le 90^{ème} anniversaire de la plus grande Bataille de 1914 – 1918 : l'enfer de VERDUN.

De Février à Décembre 1916, mois au cours desquels les allemands furent finalement repoussés sur leurs positions de départ, plus de 300 000 hommes perdirent la vie, la plupart en pleine force de l'âge : 163 000 étaient français et 143 000 étaient allemands. VERDUN a engendré un cortège inégalable d'horreur, de violences et de souffrances.

Survivants de ces combats tragiques nombre d'anciens combattants et de victimes de guerre de 14-18 ont appelé avec force les générations qui suivirent, à tout faire pour empêcher d'autres guerres et à mener avec persévérance leurs actions pour la paix.

A leur tour confrontées à des guerres elles ont lancés les mêmes appels, les dangers actuels ne sont certes pas tous de même nature, mais sous d'autres formes sont toujours là. J'exhorte la jeunesse à demeurer vigilante et à œuvrer inlassablement pour la paix et la fraternité.

Vive la République !
Vive la France !

L'Association des Anciens Combattants vous souhaite à toute et tous une Bonne Année 2007.

Le Président :
M. Jacques BEAURY

LE CLUB CANIN «ESPOIR MAULDOIS»

Le Président et les membres du club souhaitent à tous les Mauldoises et Mauldois une très bonne année 2007.

Nous tenions à vous informer que le Centre Canin RO, vous fera une démonstration de chiens le dimanche 26 août 2007 dès 15 heures dans la cour de l'école.

Pour sa 3^{ème} année consécutive, un repas dansant aura lieu le dimanche 28 octobre 2007 à la salle des fêtes. Nous tenons à remercier M et Mme DUJARDIN pour leur dévouement et pour la qualité de leur service.

Ces manifestations montrent aux mauvaises langues que le club canin est toujours d'actualité !

Nous espérons vous voir nombreux en ces moments conviviaux et chaleureux.

Le Président : M. Alain COURTECUISSÉ

FANNY SANS FRONTIERE

Après avoir participé à plusieurs tournois dans la région, quelques amis ont décidé de créer une société de pétanque.

C'est ainsi que le 1^{er} juillet 2006 (Fanny sans frontière) est née.
 Celle-ci compte à ce jour vingt cinq membres et à pour but de se divertir entre amis,
 et de ce fait toutes personnes désirant s'investir sera la bienvenue.
 Pour la saison 2007 trois concours seront organisés sur le boulodrome municipal.
 Le 28 avril, le 09 juin, le 25 août avec un tournoi de minifoot.
 Un repas est prévu en la salle des fêtes à la fin de la saison.
 Une rencontre avec Lecelles aura lieu en cours de saison, et nous allons tout mettre
 en œuvre pour nous rapprocher d'autres sociétés (Thun- Rumegie- Callenelle) pour
 les rencontres amicales.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

LE PRESIDENT : PAPIN José 216 Rue du pont à Maulde Tél : 03.27.26.95.83

VICE PRESIDENT : GHISLAIN Jean Marc 5 ace du Quesnoy 7623 Rongy

BRUNHAUT – Tél : 069/34.46.16 ou de la France 00.32.69.34.46.16

Le comité et les membres de FANNY SANS FRONTIERE remercient Madame le
 Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien et vous souhaitons une bonne année
 2007.

L.A.R.S

Agrément jeunesse et sport n°35s206

Loisirs Activités des Retraités Sportifs



RANDONNEES 6,8,10kms

le lundi 9h30 et le vendredi 14h30

GYM ADAPTEE aux séniors

ous les jeudis 14h30 à la salle des fêtes de Maulde



**Beaucoup l'ont essayé, pourquoi pas vous,
 si vous avez 50 ans et plus?**

ambiance et bonne humeur pour rester en bonne santé.

**renseignements: Christine RATAJCZAK
 1022 Grand Rue 59158 MAULDE
 TEL: 03.27.26.87.13**

Sports et Loisirs

Le Président ainsi que les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux et surtout une bonne santé. Que cette année 2007 vous apporte joie et bonheur.

Le bilan de notre saison 2006 est très satisfaisant.

Nos repas de Mars ainsi que celui de Novembre, ont connu un vif succès.

Je tiens à remercier Mr et Mme Dujardin et leurs enfants pour la qualité du repas qu'ils nous proposent et qui fait toujours recette auprès de nos convives.

Notre 1^{er} Prix cycliste UFOLEP de juin a connu également un très grand succès malgré de très mauvaises conditions météo.

195 participants étaient au départ. On a pu retrouvé des minimes, des cadets, des féminines et des seniors. Je tiens à tirer un grand coup de chapeau à tous les signaleurs bénévoles qui sont restés sous la pluie pendant plus de 5h.

Suite à un avis défavorable de l'adjudant de gendarmerie de Mortagne, notre épreuve du 25 Septembre 2006 fût annulée indépendamment de notre volonté.

Merci à Mme Le Maire qui a usé de tous ses pouvoirs pour que l'épreuve ai lieu, mais elle n'a pas obtenu satisfaction auprès de la sous préfecture, il était trop tard pour que nous prenions les dispositions que l'on nous imposait.

C'est-à-dire une mise en place d'une déviation pour effectuer un circuit fermé pour notre épreuve.

Depuis 30 ans nous organisons des courses cyclistes à Maulde, nous n'avons jamais eu de problème.

C'est parce que nous sommes un petit village qu'on veut nous mettre des bâtons dans les roues.

Cette année nous prendrons donc les dispositions que l'on nous impose pour pouvoir réaliser nos épreuves du Dimanche 25 Juin et du Dimanche 23 Septembre.

Je tiens à remercier Mme Le Maire, Mme Caby, Maulde Joie et tous nos fidèles sponsors pour l'aide financière qu'ils nous apportent.

Merci également au personnel communal, les bénévoles et membres de l'association qui travaillent à mes côtés.

Merci aux Mauldoises et Mauldois pour leur soutien et l'accueil qu'ils réservent à nos vendeurs de programme lors de nos courses.

Je vous donne rendez vous le Samedi 17 Mars à l'occasion de notre souper dansant.

Si vous aussi, êtes passionnés de la Petite Reine, n'hésitez pas venez nous rejoindre.

Vous serez accueillis dans une ambiance très chaleureuse.

Pour terminer les membres de l'association et moi-même, rendons hommage à notre ancien Président, Mr Lucien VASTESAEGER.

Une grande figure de notre association et de notre village nous a quitté le 28 Octobre 2006 suite à sa maladie, qu'il a combattu jusqu'au bout de ses forces.

Lucien était un homme foncièrement bon, même trop bon parfois.

Toujours prêt à rendre service, il était droit, sérieux, humble et respecté.

Il aura passé 28 années de sa vie au sein de l'association où il a rempli son rôle de Président avec tous son savoir faire et les compétences qu'on lui connaissait.

Nous n'oublierons jamais toutes ces années où nous avons travaillé ensemble.

Lucien était pour moi plus qu'un ami, c'était une personne que je portais très fort dans mon cœur. Je lui souhaite de là où il est parti de reposer en paix et aussi de toujours veiller sur notre association qui lui tenait tant à cœur.

Le Président

NEW TEAM

Un club cycliste a vu le jour à Maulde le 28 Août 2006.

L'idée est venue de quelques amoureux de la Petite Reine qui se sont réunis en Assemblée Générale d'où ils ont élu un bureau Directeur.

Le bureau se compose de :

Mr GABEZ André, Président

Melle GABEZ Stéphanie, Vice Présidente

Mme SCHAFHAUSER Corinne, Secrétaire

Mr CORNU Rudy, Trésorier

Le nom du club est « NEW TEAM »

Notre effectif pour la saison 2007 est de 20 coureurs.

On y retrouve :

- 2 Minimes
- 2 Féminines
- 1 Cadets
- 15 Seniors

Nous nous sommes engagés dans le Comité UFOLEP.

Nos coureurs représenteront donc les couleurs de la commune dans toute la région Nord-Pas-De-Calais et d'autres Départements.

Nos objectifs pour cette première saison sont de remporter un maximum de victoires et d'obtenir un titre de Champion Départemental, Régional et de participer au Championnat de France.

Un challenge individuel et par équipe est également au programme.

Vous aurez l'occasion de voir l'équipe lors des courses de Maulde du Dimanche 24 Juin et du Dimanche 23 Septembre.

Je tiens à remercier nos sponsors officiels ainsi que Mme Le Maire et Le Conseil Municipal pour leur aide financière et leur soutien.

A l'occasion de cette nouvelle année 2007, toute l'équipe et moi-même présentons nos meilleurs vœux.

Le Président



De Gauche à Droite :

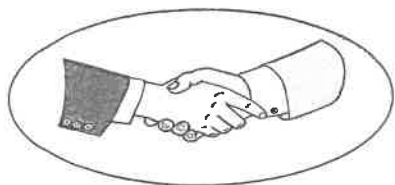
Mme SCHAFHAUSER Corinne, Melle GABEZ Stéphanie,

Mr GABEZ André, Mr CORNU Rudy

Club Mauldois

**** Un club où l'on prend le temps de vivre ****

au service des plus de 55 ans recherchant la distraction et les loisirs



Adhésion au Club

Amitié – **R**encontres – **L**oisirs

MODE D'EMPLOI

Pour adhérer au club il faut verser une cotisation de 12 € (en 2007) et suivre assiduellement (mini 2 fois par mois ou 24 fois par an) ... en consommant un minimum ... dit le trésorier ... Après 6 mois d'ancienneté et de fidélité, vous pourrez bénéficier des avantages qu'offre le club ... pour les autres ce sera le prix coûtant !

Le club Amitié - Rencontres - Loisirs se félicite du nombre d'adhérents, plus de 75 à ce jour dont une dizaine supplémentaire depuis le 1^{er} janvier 2007, qui se réunissent chaque mardi de 14 h à 18 h pour faire une « belote ou manille » mais aussi un scrabble ou autres jeux de société.

C'est au prix coûtant (prix de groupe) que nous proposons aussi aux amis (es) « hors club » de nous accompagner pour des sorties culturelles ou distrayantes.

Pour en savoir plus concernant le club A. R. L. Mauldois :

*Vous pouvez prendre contact soit avec Madame la Présidente Evelyne Guislain en mairie ou chez le trésorier Monsieur Guy Dellacherie par ☎ 03 27 26 84 44
e mail : (guy.dellacherie@orange.fr)*

Il n'y a pas de règlement strict pour notre association ... mais ! ... nous souhaitons que nos adhérents respectent les règles élémentaires de bonne conduite en société.

** Il n'est jamais trop tard pour s'inscrire ou simplement venir découvrir l'ambiance un mardi après midi entre 14 et 18 heures à la salle des fêtes.*

La Présidente
Mme Evelyne GUISLAIN

COMITE MAULD'JOIE

Toute l'équipe du comité Mauld'joie vous souhaite une bonne et heureuse année 2007.

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont participé par leur investissement tout au long de l'année afin que les festivités organisées par le comité Mauld'joie se déroulent dans de bonnes conditions.

Nos dernières festivités :

Le dimanche 15 octobre, 17^{ème} concert d'automne dédié particulièrement à Georges Gorez, en église Saint Pierre.

En 1^{ère} partie, Chorale « La Parenthèse » - Villeneuve d'Ascq sous la direction de Michel Sauvé.

En 2^{ème} partie, Ensemble orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et des environs sous la direction de Messieurs Daniel Ribaucourt et Jean-Luc Krupczyk.

En 3^{ème} partie, par l'Ensemble orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et des environs et La Chorale « La Parenthèse » - Villeneuve d'Ascq.

Le dimanche 17 décembre, 83 personnes ont participé au voyage à BRUGES.

Le jeudi 21 décembre, le comité a offert une séance de cinéma intitulée AZUR&ASMAR aux enfants scolarisés à l'école MARCEL DHOT.

Réveillon de la saint sylvestre, qui a connu un franc succès auprès des 93 convives. Mes remerciements vont aux personnes qui ont préparé avec patience la salle ainsi qu'à notre traiteur local « Jean Claude et Jeannine Dujardin » pour la préparation et la présentation du buffet.

Le dimanche 07 janvier, la municipalité et le comité ont remis les récompenses aux 23 participants du concours des maisons illuminées. Il est à noter que Monsieur Didier Marthe a été classé hors concours vu qu'il est difficile de rivaliser avec ses décorations.

Tous les mois, la séance de cinéma projetée par Cinéligue et gérée par Messieurs André Beaury et Didier Duée que je tiens à remercier pour la bonne organisation des séances de cinéma.

Festivités à venir:

Le dimanche 11 février, 17^{ème} loto avec 1500€ de lots à partir de 15h00.

Le dimanche 18 février, réunion de jardinage organisée par les jardiniers de France sans oublier notre responsable local et ami Jules Leleux.

Le dimanche 29 avril, 20^{ème} foire artisanale à partir de 10h00. Si toutefois, vous connaissez des personnes de votre entourage susceptible de présenter leurs créations ou produit, veuillez les envoyer en mairie afin de retirer un bulletin de participation. Merci par avance.

Les 23 et 24 juin : à l'occasion de la ducasse : tournoi de mini foot à déterminer, concours de pétanque et en soirée 5^{ème} fête de la musique.

Les 13, 14 et 15 juillet : 3 jours festifs organisés pour la 4^{ème} année avec : retraite aux flambeaux, bal, feu d'artifices, jeux inter associations, jeux pour enfants et brocante le 15 juillet.

Toutes personnes souhaitant s'investir au sein du comité sont les bienvenues et sont priées de se rapprocher de Mr HOURDEAU Jean François au 03/27/26/93/80.

Le président : Mr Jean François HOURDEAU

SAPEURS POMPIERS

L'ensemble des Sapeurs Pompiers vous souhaite une bonne et heureuse année 2007.

Une nouvelle année sous le signe du regroupement des Centres de Première Intervention (CPI) de FLINES lez MORTAGNE et MORTAGNE du NORD au sein du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de MAULDE.

Ce regroupement qui était annoncé depuis longue date a pris effet le premier janvier suite à une réunion entre l'ensemble des Sapeurs Pompiers des trois centres et des responsables du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) qui a eu lieu le vendredi 10 novembre 2006.

Cette réunion a mis en avant les difficultés de fonctionnement de ces centres par manque de personnel évident. Ce qui a conduit à la solution de regroupement des trois centres.

Cette solution a été retenue par la totalité des Sapeurs Pompiers suite à l'avis de chacun. L'emplacement s'orienta vers le CIS de MAULDE car c'est la structure qui permet actuellement d'accueillir l'ensemble des 20 Sapeurs Pompiers. Lors de cette réunion, il a été évoqué la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de MORTAGNE qui est la mieux située au niveau service opérationnel.

Suite à cette réunion, un courrier a été envoyé par le SDIS aux élus des communes de FLINES lez MORTAGNE et MORTAGNE du NORD afin de leur faire part de la volonté de l'ensemble des Sapeurs Pompiers de se regrouper au CIS de MAULDE afin de pouvoir assurer leurs missions dans de meilleures conditions.

SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRE : un acte citoyen

Le groupement 4 et le Chef de Centre de MAULDE relancent un appel pour recruter. Nous recherchons des personnes prêtes à donner un peu de leur temps pour assurer le service de la population.

Toute personne intéressée et habitant à moins de cinq minutes du CIS est priée de se renseigner auprès du chef de centre. Il faut avoir entre 16 et 55 ans, jouir de ses droits civiques et avoir un casier judiciaire vierge. Une fois le dossier de candidature enregistré, les postulants devront se soumettre à des tests d'aptitudes (physique et intellectuelle). Une fois les tests réussis, les candidats pourront démarrer leur formation, au rythme qui leur conviendra.

Le recruté devient opérationnel en moins de 6 mois. Il a deux missions essentielles : le secourisme et la lutte contre l'incendie.

Pour les jeunes âgés au minimum de 13 ans, il leur est possible de rejoindre l'école de Jeunes Sapeurs Pompiers qui leur permet à 16 ans de passer un examen afin de devenir opérationnel.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher du Sergent HOURDEAU Jean François au 03/27/26/93/80 (personnel) ou au 03/27/26/89/97 (CIS MAULDE)

Au cours de l'année 2007, l'amicale des Sapeurs Pompiers va organiser un LOTO courant avril à MORTAGNE ainsi qu'un Moules Frites à MAULDE à l'occasion de la ducasse de septembre.

Le Chef de Centre
Sergent HOURDEAU Jean François

SAMEDI 10 MARS A 18H

CONCERT GRATUIT

EN L'EGLISE SAINT-PIERRE DE MAULDE

PAR « LES CLARINETTES DU VAL D'ESCAUT »

LES CLARINETTES DU VAL D'ESCAUT
DIRECTION : Charles MICHIELS

Créé en septembre 2000, à l'initiative de Charles Michiels, l'ensemble de clarinettes « Les Clarinettes du Val d'Escaut » est une formation uniquement composée de clarinettes. La majeure partie des clarinettes étant élèves de Charles Michiels. La moyenne d'âge est de 9 ans à 20 ans, seuls certains adultes (parents d'élèves) sont présents pour les plus gros instruments.

Actuellement, on y retrouve :

1 petite clarinette en mib, 16 clarinettes sib, 1 clarinette alto, 4 clarinettes basses, 1 clarinette contralto et 1 clarinette contrebasse. Ce qui en fait une formation complète du genre et permet une orchestration élaborée.

Le programme, très varié, comprend des œuvres spécialement écrites ou arrangées pour ensemble de clarinettes, avec des compositeurs tels que Roland Cardon, Jan van der Roost, Henry Mancini, Johann Strauss, Peter Tchaikovsky, Alexis Ciesla, Roland Kernen, Mozart, etc....



Quels sont les effets de la pollution sur ma santé ?

Où sont les usines à risque ?

Où trouver des produits bio ?

Je veux travailler dans l'environnement :
où me renseigner ?



Vous avez des outils pédagogiques
sur l'eau ?



Comment faire des économies d'énergie ?

Pourquoi ils nous parlent tous de
développement durable ?

Pourquoi Béthune a les pieds dans l'eau ?



C'est vrai ce que
dit la télé sur les
marées noires ?

Elle est où la nature
dans la région ?

Et moi, qu'est-ce que je peux
faire pour mon environnement ?

Pourquoi trier mes déchets ?

Points Environnement Conseil

O Près de chez vous, un animateur
Point Environnement Conseil répond
à vos questions sur l'environnement
en mettant à votre disposition de la
documentation et vous oriente vers
des interlocuteurs compétents
(associations, services publics...)
Ce service est gratuit.



Le réseau régional des Points
Environnement Conseil s'appuie sur
les ressources du Centre Régional
d'Information et de Documentation
de la Maison de la Nature et de
l'Environnement - Lille :

- 11 000 documents spécialisés
- des publications associatives
- 1 500 outils pédagogiques



Un réseau de Points Environnement Conseil en région Nord Pas-de-Calais



- Armentières 1**
Maison de l'Eau
Tél : 03 20 44 04 61
- Arros 2**
Centre d'initiation à l'environnement Urbain
Tél : 03 21 55 92 76
- Auby 3**
Hôtel de Ville
Tél : 03 27 80 14 67
- Auxi-le-Château 4**
C.P.I.E. Val d'Auville
Tél : 03 21 04 05 79
- Boulogne-sur-mer 5**
Environnement Energie Conseil du Pays Boulonnais
Tél : 03 21 80 91 85
- Calais 6**
Hôtel de Ville
Tél : 03 21 46 63 08
- Lille 7**
Maison de la Nature et de l'Environnement
Tél : 03 20 52 12 02
- Loos-en-Gohelle 8**
C.P.I.E. Choïne des Tertils
Tél : 03 21 28 17 28
- Marolles 9**
Maison du Parc - Grange Dinière
Tél : 03 27 77 51 60
- Nœux-les-Mines 10**
Nœux Environnement
Tél : 03 21 66 37 74
- Roubaix 11**
Ferme aux Loisirs
Tél : 03 20 70 07 20
- Ruisseauville - Les 7 vallées 12**
À Petits PAS
Tél : 03 21 41 70 07
- Tourcoing 13**
Ville de Tourcoing - Service Environnement
Tél : 03 20 68 92 60
- Valenciennes 14**
Service technique Activités Jeunesse Nord-Artois
Tél : 03 27 47 29 97

Le réseau des Points Environnement Conseil est en cours d'évolution.
Plusieurs villes de la région vont accueillir des P.E.C. courant 2004.
Contactez la MINE pour connaître le Point Environnement Conseil le plus proche de chez vous.

Une initiative de la
Maison de la Nature et
de l'Environnement

23, rue Gosselier 59000 Lille

Tél : 03 20 52 12 02

Mé : mmeille@womadoo.fr



Bédouin : FX - CES GEA, Imprimé par Tangle Printing. Papier recyclé. 04/2004 - Crédits photos : Les Biskopas, ADAY, PC, MDE

Une question sur votre environnement ?

Point Environnement Conseil

près de chez vous

STAJ Nord/Artois
56 rue Durin
59300 Valenciennes
Tél. : 03 27 47 29 97
Fax : 03 27 46 83 97
Email : nord-artois@staj.asso.fr

